

METTRE UN TERME AUX ATROCITÉS COMMISES CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN  
**ATTAF MET L'ONU DEVANT  
SES RESPONSABILITÉS**

Page 5

IMMIGRATION CLANDESTINE

**ALGER EXPOSE  
SON APPROCHE**

Page 5

ISSN : 1112-7449  
**MIDI**

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 5006 | Vendredi 3 - Samedi 4 mai 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**SUCRE ET SEL  
DANS LES PRODUITS  
AGROALIMENTAIRES**

**APPEL À RÉDUIRE  
LEURS TAUX**

Page 16

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

**TEBBOUNE À L'ÉCOUTE  
DES PRÉOCCUPATIONS  
DES JOURNALISTES**

Page 3



**SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT  
DE LA RÉPUBLIQUE  
ARRIVÉE D'ENFANTS  
PALESTINIENS BLESSÉS  
EN ALGÉRIE**

Page 2



**SALAH GOUDJIL :**

**« L'ALGÉRIE A SU FAIRE FACE  
À TOUTES LES TENTATIVES  
DE FITNA »**

Page 4

ÉCONOMIE NATIONALE ET CARACTÈRE SOCIAL DE L'ÉTAT

# Tebboune : «On ne renoncera jamais»

*Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis en avant les principaux acquis et résultats positifs réalisés par l'économie nationale ces dernières années, la plaçant troisième économie en Afrique, réaffirmant son attachement au caractère social de l'État auquel «on ne renoncera jamais.»*

PAR RIAD EL HADI

**D**ans un discours prononcé, mercredi au siège de la Centrale syndicale au Palais du peuple, devant les syndicalistes de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les représentants des syndicats nationaux indépendants, diffusé jeudi sur les chaînes de la Télévision algérienne, le président de la République a souligné «éprouver un sentiment de fierté après la concrétisation de tous ses engagements envers le peuple algérien, notamment l'édification d'une économie nationale forte et la modernisation de l'Armée nationale populaire (ANP), deux piliers de la force de tout État.»

Il a indiqué que l'Algérie «est considérée aujourd'hui comme étant la troisième économie en Afrique après l'Afrique du sud et l'Égypte», grâce à un taux de croissance qui a atteint «4,2%» et un PIB, passé de «164 milliards de dollars en 2015 à 260 milliards de dollars à la fin 2023, réalisant ainsi un bond significatif et devant atteindre



durant la période 2026-2027, «400 milliards de dollars, ce qui est à même», a-t-il dit, «d'ouvrir d'autres perspectives à l'économie nationale et d'améliorer le revenu individuel des Algériens.»

Le président de la République a rassuré les travailleurs algériens que «l'Algérie est en sécurité» et que les institutions économiques internationales reconnaissent la force de l'économie nationale. Parmi les indicateurs de développement de l'économie nationale, le président de la République a cité les réserves de change évaluées à près de 70 milliards de dollars, après avoir atteint, il y a cinq ans, 42 milliards de dollars, outre le volume des exportations hors hydrocarbures qui a atteint «7 milliards de dollars avec des perspectives de franchir le seuil des 11 milliards de dollars à la fin 2024, alors que les exportations hors hydrocarbures n'avaient pas dépassé 1,8 milliards de dollars pendant 40 ans.»

Le président de la République a affirmé qu'il tend à «construire une économie fondée sur des chiffres réels et précis, qui s'appuie sur la numérisation et la transparence et non une économie de slogans qui fonctionne avec opacité et des chiffres fictifs.»

Il a souligné, à ce propos, que la production nationale «a démontré sa valeur à l'intérieur et à l'extérieur» du pays, grâce aux réformes économiques engagées, révélant que l'Algérie compte actuellement «7 000 start-up, qui constitueront un jalon important dans la construction d'une économie algérienne moderne.» Il a, en outre, souligné l'importance de la création de richesses et d'emplois, rappelant les nombreuses mesures prises pour booster l'économie nationale, notamment la promulgation d'une nouvelle loi sur l'investissement, la création de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) avec des prérogatives élargies. Il a

indiqué qu'«avec l'amélioration du climat d'investissement, 100 demandes d'investissements étrangers ont été enregistrées, en sus de près de 7000 investisseurs algériens, dont des membres de la diaspora, qui ont exprimé leur volonté d'investir en Algérie, ce qui permettra de créer près de 200 000 postes d'emploi.» Le président de la République a également salué le développement que «connaît le secteur de l'agriculture qui a dépassé le secteur de l'industrie en termes de contribution au PIB, se félicitant des résultats exceptionnels réalisés en matière de production de transformation des produits alimentaires et agricoles.» Ces produits sont désormais «algériens à plus de 90%», a-t-il précisé ajoutant qu'«à la fin 2024, le sucre sera produit localement et il en sera de même pour l'huile et les appareils électroménagers.» Évoquant les acquis réalisés dans le secteur de l'Habitat, le président de la République a affirmé son attachement «à la finalisation des programmes de logements, en utilisant des matières premières de production locale», soulignant que l'Algérie produit actuellement «40 millions de tonnes/an de ciment destiné à l'exportation, de même pour le fer exporté vers différents continents.» «Le président de la République a évoqué la période difficile qu'a vécue le pays sous le règne de la Issaba qui a», a-t-il dit, déclaré «la guerre à la production nationale et s'est employée à diviser les richesses du pays, élaborer des textes de loi sur mesure, créer des sociétés écrans d'importation et dilapider les réserves de change.» Il a annoncé que des enquêtes effectuées en 2022 ont fait état de «900 entreprises économiques fermées car contrariant les intérêts de la Issaba en matière d'importation.»

«En l'espace de 3 mois, nous avons donné autorisation pour l'ouverture de toutes de ces entreprises», a-t-il ajouté.

R. E.

## SOMMET DE L'OCI

### Larbaoui en Gambie pour participer aux travaux

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, représentant le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est rendu hier en Gambie pour prendre part aux travaux du sommet de l'Organisation de la Coopération Islamique (OCI), prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul», a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

«Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui s'est rendu, ce vendredi, en Gambie où il représentera le Président de République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du sommet de l'OCI prévu les 4 et 5 mai dans la capitale gambienne, Banjul», précise la même source.

Cette conférence examinera «les questions politiques du monde islamique, principalement la question palestinienne ainsi que des questions économiques, humanitaires et sociales et celles liées au rejet du discours de la haine et de l'islamophobie, et à la promotion du dialogue entre les civilisations», ajoute le communiqué.

R. N.

SUR INSTRUCTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

## Arrivée d'enfants palestiniens blessés en Algérie

PAR RACIM NIDHAL

Des enfants palestiniens blessés sont arrivés, jeudi soir, avec leurs accompagnateurs à la base aérienne de Boufarik (Blida), dans la 1<sup>re</sup> région militaire, en provenance de l'aéroport international du Caire (Égypte), et ce en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale, portant prise en charge des enfants palestiniens blessés, victimes de l'agression barbare contre la bande de Gaza.

Les enfants blessés ont été accueillis par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme Mme Kaouter Krikou, le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, M. Laid Rebiga, l'ambassadeur de l'État de Palestine en Algérie M. Fayez Abou Aïta et la présidente du Croissant

rouge algérien (CRA), Mme Ibtissam Hamlaoui. La ministre de la solidarité nationale a affirmé que «le peuple algérien prouve une fois de plus son esprit de solidarité en accueillant le 2<sup>ème</sup> groupe de Palestiniens blessés rapatriés de Gaza dans un état lamentable», soulignant que les instructions du président de la République ont été appliquées à la lettre et que d'autres groupes arriveront en Algérie dans les prochains jours. Mme Krikou a salué le professionnalisme et l'implication des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) dans l'action humanitaire dans le cadre de l'aide aux frères Palestiniens. Le ministre des Moudjahidine a déclaré, pour sa part, que l'Algérie «accueille aujourd'hui les blessés parmi les enfants du peuple palestinien frère, en application des instructions du président de la République», ajoutant qu'«ils bénéficieront d'une prise en charge

totale, l'État algérien ayant assuré tous les moyens nécessaires à cet effet.» La présidente du CRA a indiqué, pour sa part, que «tout a été préparé pour la prise en charge des blessés palestiniens y compris en matière de greffe d'organes», saluant à cette occasion les efforts consentis par les forces aériennes pour l'évacuation des blessés à bord d'avions sanitaires.

Mme Hamlaoui a rappelé que des aides ont été acheminées à travers le pont aérien Alger-Aéroport El-Arich et d'autres vers Rafah au profit des familles palestiniennes.

Cette opération est la deuxième du genre après celle du 28 mars 2024 pour laquelle le haut Commandement de l'ANP a mobilisé deux avions sanitaires relevant des forces aériennes algériennes, avec un staff médical spécialisé relevant des services de Santé militaire.

R. N.

# JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

## Tebboune à l'écoute des préoccupations des journalistes

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, avant-hier au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), une cérémonie en l'honneur des journalistes à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai).

PAR LAKHDARI BRAHIM

La cérémonie s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement, des responsables d'établissements médiatiques, de journalistes de différents médias audiovisuels, de la radio et de la presse écrite et électronique et des représentants de la presse étrangère accréditée en Algérie. Le président de la République a échangé avec des journalistes qu'il a félicités à cette occasion et dont il a écouté les préoccupations. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a mis l'accent sur «le rôle majeur des médias nationaux dans la défense des intérêts, de l'unité et de la souveraineté du pays, ainsi que dans la valorisation des acquis réalisés ces dernières années, lesquels ont renforcé la confiance du peuple dans ses institutions constitutionnelles.» Le ministre a rappelé que le président de la République «a instauré une tradition louable à travers ses rencontres périodiques avec les représentants des médias et la célébration de la Journée nationale de la presse et de



la Journée mondiale de la liberté de la presse, autant d'occasions pour mettre en avant les acquis réalisés dans le secteur." «L'Etat algérien, sous la conduite du président de la République, n'a pas hésité à apporter tout le soutien nécessaire, notamment par l'adaptation de la législation régissant le secteur de l'Information aux dispositions de la Constitution de 2020, à travers les nouvelles mesures de la loi organique relative à l'information», a affirmé le ministre. Selon lui, la célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse à quelques semaines de la convoca-

tion du corps électoral pour la présidentielle du 7 septembre prochain est «l'occasion d'évaluer les réalisations concrétisées dans le secteur de l'information en Algérie, en droite ligne avec les engagements électoraux du président de la République et les instructions qu'il a données à maintes occasions, depuis son accession à la magistrature suprême, en faveur du droit des citoyens à une information vraie et objective.» Il a, à cette occasion, indiqué que les textes d'application relatifs au secteur avaient été finalisés et «seront publiés successivement dans les prochaines jours»,

faisant état de la régularisation de la situation des chaînes de télévision privées. Laagab a, par ailleurs, mis en garde contre «les porte-voix connus qui ne cessent d'accuser l'Algérie de restreindre la liberté d'expression», rappelant qu'«entre 2020 et fin avril 2024, des agréments ont été accordés à 156 journaux papier, dont 88 spécialisés, à 150 journaux électroniques et à 24 chaînes de télévision privées.» Evoquant le projet de la nouvelle ville médiatique Dzaïr Media City, le ministre a estimé qu'elle apportera «un véritable plus au paysage médiatique national.» «Il a, par ailleurs, fait état du dégel des projets de stations de diffusion dans plusieurs wilayas du pays, ce qui permettra», a-t-il dit, d'«atteindre des zones où la diffusion radiophonique n'est pas optimale.» Le ministre de la Communication a enfin tenu à réaffirmer «l'impératif respect de l'éthique et de la déontologie de la profession», déplorant, par là même, la situation en Palestine, où, a-t-il dit, «les journalistes sont ciblés et tués délibérément avec une barbarie sans précédent dans l'histoire.»

L. B.

## Mohamed Laagab : « Tous les textes d'application sont prêts »

«Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab», a affirmé, avant-hier à Alger que les textes d'application régissant le secteur ont été finalisés et seront publiés dans les prochains jours.

Dans une allocution prononcée, lors de la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la liberté de la presse qui coïncide avec le 3 mai de chaque année supervisée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Centre international des conférences Abdellatif Rahal-Alger, le ministre a

indiqué que son Département «a achevé la préparation de l'ensemble des textes d'application du secteur dans les délais fixés par le président de la République.» Il a précisé que ces textes concernent «les deux autorités de régulation de la presse écrite et électronique, ainsi que le Conseil supérieur de l'éthique et de la déontologie, en plus du statut particulier du journaliste et le cahier des charges relatif à l'activité audiovisuelle.» «Les différents organes régissant le secteur prévus par la loi organique sur l'information seront

installés», a-t-il dit, précisant que le ministère de la Communication «a commencé à préparer les sièges de ces organismes.» En outre, le ministre a indiqué que «depuis la mi-avril, les journaux électroniques et la presse écrite se sont adaptés aux nouvelles dispositions de la loi relative à l'information et de la loi relative à la presse écrite et à la presse électronique», notant que «les dossiers pour la création de nouveaux journaux ont été reçus conformément au nouveau système d'autorisation.»

R. N.

## Les vœux de Salah Goudjil aux journalistes

Dans une publication sur son compte sur la plateforme X (anciennement Twitter), le président du Conseil de la Nation, Salah Goudjil, a présenté ses vœux aux journalistes et assimilés l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse. «Je suis très heureux, en célébrant la Journée mondiale de la liberté de la presse, de féliciter tous ceux qui travaillent dans ce domaine. Je tiens à souligner leur mérite et leur dévouement envers l'intérêt national et la souveraineté nationale, dans le cadre de ce que dicte leur conscience professionnelle. J'apprécie grandement l'engagement de la nouvelle Algérie et sa volonté de garantir la liberté d'expression et de la presse...» a-t-il écrit sur le réseau social

R. N.

## La journée de la liberté de la presse commémorée à Alger

«Le ministre de la Communication, M. Mohamed Laagab, a commémoré hier la journée de la liberté d'expression et de la presse en cette journée du 03 mai 2024, à Alger par l'inauguration du siège de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA)», a annoncé la wilaya d'Alger sur sa page Facebook.

Le ministre a procédé à cette inauguration après une visite à la wilaya d'Alger, où a commencé son périple puis à la place de la «Liberté de la presse où il a déposé une gerbe de fleurs en mémoire des martyrs

du devoir, pour se rendre enfin à la Maison de la presse Tahar Djaout», du 1er mai. Accompagné de son collègue le ministre de la Jeunesse et des sports, M. Abderrahmane Hammad, M. Laagab s'est rendu ensuite au stade Nelson Mandela où il a baptisé la salle de conférence de cet édifice sportif du nom de feu Mohamed Salah, commentateur sportif. Enfin, il termine sa tournée au Complexe 5 juillet Mohamed Boudiaf. Les deux ministres ont baptisé la salle de conférence de ce complexe au nom du journaliste défunt

Abdelkader Hammani. Le ministre de la Communication était accompagné du conseiller et directeur général de la Communication du Président de la République, M. Kamel Sidi Saïd, le wali d'Alger, M. Mohamed Abdennour Rabhi, le président de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, des parlementaires, le wali délégué de Sidi M'hamed, le président de l'APC de Sidi M'hamed, les membres du comité de sécurité, des cadres du ministère de la Communication et des journalistes.

R. N.

SALAH GOUDJIL :

# « L'Algérie a su faire face à toutes les tentatives de fitna »

*L'Algérie est pleinement consciente de l'importance de sa diversité culturelle. Une diversité qu'elle a réussie à consacrer et à exploiter en tant que facteur de renforcement de l'unité nationale et à préserver de toute tentative de « fitna », a affirmé Salah Goudjil, président du Conseil de la nation.*

PAR CHAHINE ASTOUATI

Une Algérie traitant cette diversité « comme une véritable richesse humaine aux répercussions positives sur la cohésion sociale et la croissance économique » et œuvre, à travers la Constitution 2020 initiée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui a institué le multiculturalisme de l'identité algérienne.

C'est ce qui ressort de l'intervention de Salah Goudjil, lue en son nom par le vice-président du Conseil de la nation, Ali Talbi, lors du séminaire parlementaire,

## PROTECTION CIVILE 42 wilayas participent à un exercice de simulation d'un séisme

La wilaya de Bouira organise une manœuvre virtuelle mondiale simulant un séisme, avec la participation des équipes de soutien et d'intervention initiale de 42 wilayas, en plus de l'équipe urbaine de recherche et de secours pour l'unité nationale, avec un soutien extérieur.

La Protection Civile a expliqué que « la manœuvre a commencé hier et que la base de vie et d'opérations a été installée dans la zone industrielle d'Oued El Berdi, qui se situe à une vingtaine de kilomètres au sud-est du chef-lieu de wilaya, Bouira, ainsi que des points de passage pour l'entrée des équipes de soutien en quatre points. »

Ces points sont représentés par la zone de confort sur l'autoroute est-ouest d'Ouled Bellil, commune de Bouira, le centre de paiement sur l'autoroute est-ouest à Ahnif, le centre de paiement sur l'autoroute est-ouest de la commune d'El Esmam, en plus de la commune de Sour El-Ghozlane.

La protection civile a indiqué que « les lieux des manœuvres se situeront au niveau des communes de Sour El Ghozlane, El Hachilmia, Oued El Berdi et El Esmam. »

Un centre médical avancé sera également installé. L'unité aérienne de la protection civile sera impliquée et des équipes lanceront et entreront dans la base de vie.

R. N.

organisé en marge du 6<sup>e</sup> Forum mondial pour le dialogue interculturel qui se tient du 1<sup>er</sup> au 3 mai à Bakou (Azerbaïdjan), sous l'intitulé « Le rôle de la législation et ses meilleures pratiques dans la protection du patrimoine culturel. »

Relevant que le Forum « se tient dans une conjoncture internationale difficile pour une l'humanité ayant soif d'esprit culturel pour mettre fin à la sauvagerie, à la polarisation, à l'extrémisme, à l'intolérance et au mépris des religions », Salah Goudjil a dénoncé « l'exploitation de la diversité culturelle par les puissances coloniales » semant « la discorde » et en attisant « les tensions ethniques dans le but de diviser et d'affaiblir les pays », alors qu'elle constitue « un facteur de renforcement de la cohésion et de promotion de l'unité nationale. » Pour illustrer ses propos, Salah Goudjil s'est référé à la longue expérience algérienne en la matière. Une Algérie ayant réussi, à différentes étapes clés de son histoire, notamment lors de la guerre de libération ou par son expérience pionnière dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, à conjuguer « les efforts de toutes ses composantes issues de différents horizons culturels pour préserver son unité » et « à investir sa diversité culturelle en créant diverses méthodes pour parvenir aux mêmes objectifs. »

« Depuis l'indépendance, l'Algérie a développé une stratégie de protection et de valorisation de son patrimoine culturel dans le but de mettre en exergue l'identité nationale et de préserver les composantes fondamentales et constantes nationales face aux défis régionaux et mondiaux, en promulguant une loi pour protéger le patrimoine culturel », a insisté Salah Goudjil. « En outre, un Fonds national du patrimoine culturel a été créé pour financer toutes les opérations d'entretien, de préservation, de protection, de restauration et de réhabilitation des biens cul-

turels immobiliers et mobiliers et les biens culturels immatériels, en plus des facilités accordées aux associations culturelles qui œuvrent à la protection et à la promotion du patrimoine culturel », a-t-il argumenté. Pour le deuxième homme de l'État, la « suppression du dialogue culturel et les tentatives d'inhiber les identités authentiques des peuples et des sociétés constituent le chemin le plus court vers l'extrémisme violent. »

Un extrémisme que « l'Algérie combat selon une approche globale prônée par le président de la République en sa qualité de Coordonnateur des efforts de l'Union africaine (UA) de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent. » « Une approche fondée sur la sécurité, la paix et le développement, ainsi que sur l'exigence d'un ordre mondial plus juste et plus équitable qui garantit le respect des droits et le rejet de l'exclusion, du racisme et de la haine de l'autre », a expliqué Salah Goudjil.

## Journée internationale de la coexistence pacifique

À cet égard, Salah Goudjil souligne que « les efforts de l'Algérie qui a laissé « une empreinte honorable » en matière de consécration de la coexistence pacifique. »

En effet, sur initiative de l'Algérie, « les Nations unies ont proclamé le 16 mai de chaque année journée internationale du vivre ensemble en paix », notant « la poursuite des efforts pour l'instauration d'une culture de paix, de dialogue et de réconciliation au sein d'une même culture et entre les différentes cultures. »

A cette occasion, le Président du Conseil a salué le processus de Bakou. Un processus qui, a-t-il dit, « a ajouté aux agendas de développement et aux concepts de paix et de sécurité internationales l'importante dimension culturelle qui leur fait défaut », d'autant plus que « le monde traverse de graves défis caractérisés par

des tentatives d'écrasement de l'identité originelle des peuples à travers la colonisation, l'implantation, le déplacement forcé et le génocide », comme en témoignent « les crimes de guerre perpétrés par l'occupation israélienne à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés. »

Des exemples clairs « des conséquences catastrophiques de la falsification culturelle sur la paix mondiale, suivis du génocide culturel à travers les tentatives de judaïser El-Qods et d'exterminer l'identité arabe et islamique de cette ville sainte », a-t-il déclaré.

Dans sa conclusion, Salah Goudjil relève que le colonialisme sous toutes ses formes « est la plus grande menace au dialogue culturel et civilisationnel constructif entre les peuples », et constitue « le premier obstacle de rapprochement entre les peuples » et d'établir « une plateforme mondiale de dialogue pour faire face aux différents défis » appelant à « œuvrer pour éradiquer ce fléau en Palestine et au Sahara occidental et accorder aux peuples leur droit à l'autodétermination et à une vie décente à l'ombre de leur culture authentique. »

C. A.

## RÉUNION DU GOUVERNEMENT L'avant-projet de loi sur les assurances au menu

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, avant-hier une réunion du Gouvernement, consacrée à la poursuite de l'examen du projet de loi relatif aux assurances, qui s'inscrit dans le cadre des réformes économiques que monsieur le Président de la République a ordonné d'accélérer l'achèvement, indiquent les services du premier ministre dans un communiqué.

Par ailleurs, et en exécution des instructions du Président de la République données lors du Conseil des Ministres du 26 avril 2024, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Santé relative aux statuts des corps spécifiques du secteur de la santé publique. Ainsi qu'à une communication présentée par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale sur la revalorisation des pensions et des allocations de retraite.

Le Gouvernement a également examiné un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Communication, relatif aux dispositions du cahier des charges générales relatif aux services de communication audiovisuelle, ainsi qu'un projet de décret exécutif présenté par le ministre de la Santé fixant les modalités d'organisation des activités de formation paramédicale par les structures et les établissements privés de santé, en vue d'améliorer les soins de santé et de promouvoir la qualité des prestations de santé fournis aux citoyens.

R.N.

## L'UNION MÉDITERRANÉENNE DES ARCHITECTES

### L'Algérie y adhère officiellement

L'Algérie, représentée par l'Organisation nationale des architectes, a officiellement adhéré à l'Union méditerranéenne des architectes.

Le président du Conseil national de l'ordre des architectes Hassan Malkia, accompagné du président de la commission des relations extérieures et de la communication de l'organisation, Abdelatif Yessad, a participé à l'Assemblée générale de l'Union méditerranéenne des architectes, tenue les 28 et 29 avril, à Alexandrie, en Égypte.

La délégation algérienne a reçu des honneurs particuliers lors des célébrations commémorant le 30<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de l'Union Méditerranéenne des Architectes, le 30 avril 2024.

L'Association nationale des architectes a tenu la session ordinaire de sa conférence nationale, les 20 et 21 avril, à l'École supérieure de l'hôtellerie et de la restauration d'Aïn-Benian dans la capitale. Où certaines lois ont été discutées et d'autres

textes juridiques ont été révisés, encadrant la profession d'architecte.

Au cours des deux derniers mois, la Commission a également organisé cinq réunions régionales préparatoires à la conférence nationale régulière, à Béchar, Tlemcen, Blida, Annaba et El Oued, avant de conclure par une réunion nationale qui a réuni le Conseil national de l'Autorité avec les chefs des conseils locaux et leurs adjoints au niveau national.

Selon ce qu'a révélé le président du conseil national de l'ordre des architectes Hassan Malkia, les projets de lois discutés lors de la session ordinaire de la Conférence nationale concernent principalement l'éthique de la profession, réglementant les modalités d'exercice d'architecture, et définir ce qui est incompatible avec la profession « pour y voir plus clair, en définissant précisément les droits et devoirs de l'architecte », précise le même responsable.

R. N.

METTRE UN TERME AUX ATROCITÉS COMMISES CONTRE LE PEUPLE PALESTINIEN

# Attaf met l'Onu devant ses responsabilités

*Devant ses homologues africains et nord-européens réunis dans la capitale danoise Copenhague, le chef de la Diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a défendu, encore une fois, la cause palestinienne, en mettant en relief d'abord l'incapacité de la communauté et des instances internationales à «mettre un terme aux atrocités commises contre le peuple palestinien.»*

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Il a soutenu que cette impuissance face au génocide en cours à Ghaza « a ravivé les doutes sur l'objectif et l'importance du droit international dans son ensemble ».

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger a rappelé ; « l'Algérie a accueilli avec fierté la précédente session, qui coïncidait avec le 20<sup>e</sup> anniversaire de cette rencontre unique, qui vise constamment à promouvoir les valeurs essentielles du dialogue, de la coopération, de la confiance, du respect et de la compréhension. » Il a regretté, néanmoins que ces valeurs, autour desquelles s'est formé le forum, « sont aujourd'hui sérieusement menacées, car nous sommes tous témoins, avec tristesse, frustration et consternation, du retour de la polarisation, de la division et de la confrontation, des concepts que nous avons tous hérités de l'une des périodes les plus sombres de l'histoire de l'humanité, et que nous pensions tous être révolus. »

Ahmed Attaf a souligné que « l'impact de cette situation a été et demeure préjudiciable, avec la multiplication et l'aggravation des foyers de crises, de tensions et



de conflits, la diminution continue des parties prenantes et le glissement progressif des Nations Unies vers la marginalisation, notamment son organe central, le Conseil de sécurité, qui sombre progressivement dans un état de paralysie totale.

« Il a souligné à cet égard que « la situation prévalant dans la bande de Ghaza seule incarne toutes ces anomalies. Ce qui appelle aujourd'hui à une remise en question directe et criante de la véritable essence d'un système fondé sur des principes. » Il a incité ses interfaces à faire preuve de « sagesse et d'engagement », dont le monde a grandement besoin.

« Nous devons tous nous lever et défendre ce en quoi nous croyons vraiment, en tant qu'ensemble de pays partageant les mêmes idées, des pays fermement attachés aux normes qui constituent le fondement solide de l'ordre international, engagés à

promouvoir la diversité des parties prenantes et la coopération internationale face aux énormes défis contemporains, et convaincus, en paroles et en actes. Que la Charte des Nations Unies reste la seule boussole permettant à l'humanité de réaliser la paix, de consacrer les droits de l'homme et de promouvoir la prospérité pour tous. » Il a estimé que les objectifs de développement ne peuvent pas être atteints dans un monde en guerre et face à l'hégémonie de ceux qui piétinent le droit international et la justice. « Il est évident que la paix et le développement ne peuvent pas prospérer sans les droits de l'Homme et la justice » a déclaré Ahmed Attaf, plaidant pour le déploiement de plus d'efforts pour défendre les causes justes, et « écouter et de suivre les appels répétés de l'Afrique à remédier à son long processus de marginalisation dans tous

les domaines de la vie internationale. » En épilogue de son intervention, il a jugé primordial de « respecter les leçons précieuses de l'histoire, et de travailler ensemble pour briser les mauvaises habitudes qui perpétuent l'instabilité et les inégalités, et d'exploiter les relations exemplaires entre l'Afrique et les pays de l'Europe du Nord afin d'influer positivement sur la prise de décision internationale. »

## Ahmed Attaf a eu des entretiens bilatéraux avec ses homologues

Le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, a tenu, à Copenhague en marge de la 21<sup>e</sup> session des ministres des affaires étrangères africains et de l'Europe du nord, des réunions bilatérales avec ses homologues du Danemark, de Norvège, d'Afrique du Sud, du Ghana, de Libye, de Côte d'Ivoire, du Zimbabwe et d'Ouganda.

Les discussions ont porté sur les sujets importants inscrits à l'ordre du jour de cette édition de la réunion ministérielle, dans le contexte des résultats significatifs de la précédente session tenue en octobre dernier en Algérie.

Une mention spéciale a été faite au partenariat ancien et constant entre l'Afrique et les pays scandinaves. « Ce partenariat est particulièrement important pour promouvoir les principes des Nations Unies et renforcer les fondements du système international multipolaire » note-t-on dans le communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. Les entretiens d'Ahmed Attaf avec les ministres des pays susmentionnés « ont également permis de passer en revue l'état des relations bilatérales avec ces pays amis et d'examiner les moyens de les promouvoir vers des horizons plus larges. Elles ont également permis un échange de points de vue et d'analyses sur les questions d'actualité et les évolutions régionales et internationales. »

R. R.

IMMIGRATION CLANDESTINE

## Alger expose son approche

PAR KAMAL HAMED

Le phénomène de la migration clandestine touche pratiquement beaucoup de pays. Il n'y a pas en effet que les pays développés qui en souffrent quand bien même il en sont les plus touchés.

Des pays comme l'Algérie sont aussi concernés au plus haut point par ce phénomène. Depuis un peu plus de deux décennies, l'Algérie fait en effet face à l'accroissement des vagues de migrants clandestins venant essentiellement de l'Afrique sub-saharienne.

Dès lors, il était évident que le pays n'allait pas rester les bras croisés et devait se doter d'une politique et d'instruments pour y faire face.

Cette politique de l'Algérie a été ainsi expliquée par le ministre de l'Intérieur aux partenaires étrangers.

Depuis Rome, Brahim Merad a affirmé que l'Algérie avait adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration clandestine, reposant sur les

axes juridiques, humanitaires, opérationnels et de développement. Le ministre de l'Intérieur, qui participait aux travaux de la réunion de coordination de haut niveau sur les questions liées à la migration clandestine regroupant à Rome les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye, a déclaré que l'Algérie « a adopté une approche globale et intégrée pour faire face à la migration irrégulière, reposant sur les axes juridiques, humanitaires, opérationnels de développement », ce qui permet, a-t-il dit, « de garantir une prise en charge juste et humaine, protégeant toutes les parties, quelles que soient leur origine et destination, en mettant principalement l'accent sur les causes profondes de ce phénomène. »

À cet égard, le ministre de l'Intérieur a appelé à « dépasser l'approche restrictive qui se limite aux mesures opérationnelles, sécuritaires et administratives pour faire face au phénomène de la migration clandestine, afin de faire avancer nos efforts

communs vers une approche visant à traiter en profondeur les causes réelles et profondes de l'accroissement de ce phénomène, en adoptant des approches globales et équitables et des solutions efficaces et humaines. » Il a souligné que cette approche « sérieuse » avait été au centre des discussions entre le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et des frères, le Président de la République tunisienne, M. Kaïs Saïed, et le président du Conseil présidentiel libyen, M. Mohamed Younes El-Menfi, en ce qu'ils sont convenus de « mettre en place une approche participative visant le développement des régions frontalières et l'unification des visions et des positions concernant la question de la migration dans la région. »

La politique algérienne en matière de migration clandestine diffère ainsi de l'approche européenne et occidentale. Les pays européens, en vue de stopper les vagues des migrants clandestins, font en effet preuve d'une vision atrophiée

puisque ils ne prennent pas en considération l'aspect humain et celui lié au développement. En somme, ils omettent de focaliser sur les aspects de développement. L'Afrique sub saharienne, pourvoyeuse de cette migration clandestine, a besoin d'être soutenue par les pays développés pour initier de vastes programmes de développement et ainsi pouvoir fixer les populations.

Et ce, au contraire de l'Algérie, qui a déjà initié cette politique concrètement. En effet, lors des travaux de la Conférence internationale sur le développement et la migration, le Président Tebboune a précisé que l'Algérie « poursuivra son soutien aux efforts de développement en Afrique. » Il a aussi rappelé que l'Algérie a mobilisé la somme de 1 milliard de dollars pour soutenir le développement et l'intégration dans ces pays, « une véritable contribution aux efforts de développement pour lutter efficacement contre la migration clandestine. » a-t-il notamment précisé.

K. H.

# MIDI

## IT & TELEPHONIE

### Le Groupe Télécom Algérie dévoile sa stratégie pour la période 2024-2028

*Le Groupe Télécom Algérie envisage de diversifier ses activités pour la période 2024-2028 en vue d'améliorer la qualité et la couverture de ses réseaux et investir dans de nouveaux marchés, a indiqué son P-dg, Khaled Zarat.*



**LG Electronics MEA innove avec sa nouvelle gamme de produits de divertissement à domicile**

## LG Electronics MEA innove avec sa nouvelle gamme de produits de divertissement à domicile

LG Electronics, leader mondial de l'électronique grand public, a récemment organisé son LG Showcase MEA 2024 à l'hôtel Conrad d'Abu Dhabi. Avec le thème général « Réinventer ensemble », l'événement s'est concentré sur la présentation des dernières innovations et l'extension des relations avec ses parties prenantes. Accueillant plus de 500 invités estimés, l'événement pratique avec ses derniers produits.

La gamme de produits de divertissement domestique de LG, qui comprend des téléviseurs, des produits audio et des produits de jeu, a été l'un des points forts de l'exposition. Commentant l'événement, M. Il Hwan Lee, directeur général de LG MEA Region, a déclaré : « Nous concevons chaque produit dans le but d'améliorer la vie quotidienne de nos clients. L'événement LG Showcase MEA 2024 témoigne de cet engagement, et nous sommes fiers d'exposer nos produits phares aujourd'hui. Chacun de ces pro-



duits de divertissement à domicile est conçu avec des innovations pratiques tout en gardant à cœur les exigences des cas d'utilisation des clients, ce qui s'aligne sur notre objectif de créer une vie meilleure en élevant l'expérience de divertissement de chacun et l'intérieur de leurs maisons. » Au cours de

l'événement, LG a présenté à la région ses dernières innovations en matière de technologie OLED, notamment son produit phare, le LG SIGNATURE OLED M de 97 pouces, le premier téléviseur grand public au monde doté de la technologie Zero Connect, qui permet le transfert de vidéos et d'audio

4K, sans fil, à 120 Hz. Cette caractéristique emblématique résout tous les cauchemars liés à la gestion des câbles et permet de libérer l'espace en connectant tous les appareils à la Zero Connect Box et en les plaçant à l'écart du téléviseur.

Présent à cet événement, le président du Conseil d'administration de l'Union postale universelle, M. Isaac Gnamba Yao, a « félicité » l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres événements technologiques à savoir l'ICT Maghreb et le salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi qu'une centaine d'entreprises et startups.

**Découvrez les dernières innovations LG, de la technologie Zero Connect au Processeur (Alpha) 11 !**

L'événement à grande échelle a aussi accueilli plusieurs zones d'exposition, où les produits de LG Electronics ont été présentés dans leur scénario d'utilisation idéal. Il y avait notamment une zone de héros avec le LG SIGNATURE WIRELESS OLED M de 97 pouces, le premier téléviseur grand public au monde doté de la technologie Zero Connect qui permet le transfert de vidéo et d'audio 4K, sans fil, à 120 Hz.

### Bibi Triki : "80% de la population algérienne a accès à internet"

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé à Alger, que 80% de la population en Algérie a accès à internet, mettant en exergue les avancées enregistrées en matière de numérisation et de digitalisation des services.

A l'occasion de la tenue du Digital African Summit, au palais de la Culture Moufidi Zakaria à Alger, M. Bibi Triki a souligné les « grands pas réalisés par l'Algérie dans le domaine de la numérisation et la transformation digitale, précisant que 80% de la population algérienne a accès à internet ».

Il a ajouté que « la modernisation des services de la poste et la digitalisation des autres secteurs avancent à grands pas », assurant que l'Algérie est « prête » à mettre tout son savoir faire dans ce domaine au service des pays africains.

Le ministre de l'Economie de la connaissance, des Startups et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, a rappelé de son côté, les mesures incitatives, notamment financières, décidées par l'Algérie pour encourager les jeunes à réaliser leur propres entreprises, les exhortant toutefois, à se diriger vers le marché digital africain.

Présent à cet événement, le président du Conseil d'administration de l'Union postale universelle, M. Isaac Gnamba Yao, a « félicité » l'Algérie pour les avancées réalisées dans le domaine de la numérisation et la digitalisation.

Il est à noter que le Digital African Summit réunit simultanément aussi deux autres événements technologiques à savoir l'ICT Maghreb et le salon des télécoms (ALVTIC), en présence de plus de 100 délégués de divers pays africains ainsi qu'une centaine d'entreprises et startups. Selon les organisateurs, la convergence de ces trois événements qui se dérouleront du 23 au 25 avril, marque un tournant majeur dans la coopération technologique Sud-Sud et la promotion de l'innovation en Afrique. Le programme du Digital African Summit comporte des thèmes tels que l'infrastructure technologique, la cybersécurité, l'intelligence artificielle, la santé digitale et les fintechs.

## L'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle pour prédire les crises sanitaires

*Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, le Professeur Kamel Sanhadji, a souligné, jeudi à Oran, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour anticiper et prédire les crises sanitaires et les pandémies, afin de bien se préparer à y faire face.*

En marge du 19e Congrès méditerranéen sur les maladies cardiaques et pulmonaires, M Sanhadji a indiqué que "l'utilisation de l'intelligence artificielle et des mathématiques pour développer la santé est l'un des objectifs les plus importants de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qu'il dirige et qui a été créé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, afin de mettre en place un système de santé avancé, garantissant un haut niveau de traitement spécifique et une prévention élargie des maladies". Il a ajouté que "l'Agence nationale de sécurité sanitaire comprend des experts, qui étudient systématiquement et scientifiquement tous les indicateurs et causes liés à toutes les maladies et nous avons des techniques, notamment d'intelligence artificielle et de traitement de grandes données (Big data) en relation avec la santé et avec l'assistance



des spécialistes dans les domaines médical, des mathématiques, de l'informatique, des prévisions et de modélisation". Selon le même responsable, l'importance de l'utilisation de l'intelligence artificielle réside dans le fait que "l'ancien système de santé a démontré ses limites, lors des crises sanitaires d'urgence comme celle du Covid-19, qui a révélé la faiblesse de tous les systèmes de santé mondiaux, car la réaction après le déclenchement de la pandémie a été faible, ce qui n'a pas permis de maîtriser qu'après des années". Le Professeur Sanhadji a indiqué que la seule solution à de telles crises sanitaires est de "les

anticiper et de bien s'y préparer, notamment avec la préparation des vaccins ou des médicaments appropriés et en formulant des recommandations, qu'elles soient spécifiques à l'environnement, au système de santé ou autres", notant que "l'usage des méthodes scientifiques de traitement des données, leur raccordement mathématique avec l'intelligence artificielle nous permettent d'obtenir un signal, même faible, pour prévoir toute crise sanitaire". A propos du Forum, le président de la Société algérienne d'Allergologie et d'Immunologie Clinique (SAAIC) et président de la commission de santé et de solidarité nationale au Conseil de la

nation, le Professeur Habib Douaghi a souligné que "son importance est issue de sujets proposés pour le débat, surtout concernant les maladies respiratoires".

Le même intervenant a évoqué l'importance du médecin de famille, qui constitue le principal pilier du processus de sensibilisation à travers le dépistage précoce des maladies, l'identification des facteurs de risque qui y conduisent et la fourniture d'interventions appropriées au moment opportun. Cette rencontre a été organisée par l'Association algéro-méditerranéenne de pneumologie, allergologie et immunologie clinique, en collaboration avec l'Association algéro-franco-méditerranéenne de pneumologie (AFMP), avec la participation de 250 participants, notamment des généralistes et des spécialistes, dont 130 de pays européens, africains et du Canada. Le président du Congrès, Laurent Soukarie, et président de l'Association méditerranéenne de pneumologie (AFMP), a fait savoir que cette rencontre intervient dans le cadre de la formation continue des médecins et d'échange scientifique des expériences.

Plusieurs interventions sont programmées dans le cadre de cette manifestation scientifique sur l'asthme, les maladies du sommeil, les maladies respiratoires et leur relation avec le cœur et autres.

MEILLEURS INFLUENCEURS LINKEDIN EN 2024 :

### Khoubab Kouas dans le top 20 arabe

LinkedIn avec Favikon ont établi un classement des 20 meilleurs créateurs de contenus, au monde arabe, sur ce réseau social qui contribuent efficacement à informer les internautes comme jamais auparavant. Un guide qui permet aussi d'orienter les nouveaux arrivants sur LinkedIn. Pour ce faire, Favikon s'est basé sur des données fiables de LinkedIn pour classer ces créateurs de contenus dans divers domaines. Ce classement est, aussi, basé sur le score obtenu par chaque influenceur, en fonction de ses performances sur ses réseaux sociaux.

Le titre du meilleur influenceur arabe, sur LinkedIn, revient à Mohammed bin Rashid Al Maktoum, Premier ministre et souverain de Dubaï. Et ce, grâce à un score LinkedIn de 52/100 et un total de 2112 points, ce qui lui a permis de se présenter comme un créateur influent dans le domaine des affaires mondiales et de la diplomatie (cliquer ici pour consulter le classement complet).

Le podium des meilleurs créateurs de contenus, au monde arabe, se poursuit avec le Youtubeur jordanien Ahmed Aburob, qui arrive en 2<sup>e</sup> place,

et le prince héritier de Dubaï, en l'occurrence HH Sheikh Hamdan Bin Mohammed Bin Rashid Al Maktoum, en 3<sup>e</sup> place. Dans cette liste de LinkedIn, figure le nom d'un influenceur algérien, connu sur les réseaux sociaux pour ses vidéos de voyages. Il s'agit de Khoubab Kouas, présent sur les médias sociaux sous le nom de Khoubai.

**Khoubab Kouas, 6 meilleur influenceur arabe sur LinkedIn en 2024**

En effet, Khoubab Kouas arrive en 6<sup>e</sup> position de ce TOP

20 des influenceurs LinkedIn. Créateur de contenus de voyage et d'aventure, Khoubab est connu pour ses multiples vidéos de voyages inspirants à travers le monde. Passionné de la narration, il a exploré plus de 48 pays dans les quatre coins du monde. Khoubab partage des vidéos et des photographies captivantes pour documenter ses voyages, ce qui a permis de figurer dans un précédent classement des "30 Under 30" de Forbes. Grâce à un contenu percutant, l'influence de Khoubab atteint des millions d'internautes.

## LG Showcase MEA 2024 révèle les dernières innovations de LG Electronics !

LG Showcase MEA 2024 a accueilli aujourd'hui des invités et des partenaires à Abu Dhabi pour leur permettre de découvrir en personne les dernières nouveautés de la marque.

L'événement de deux jours qui s'est tenu à l'hôtel Conrad Abu Dhabi Etihad Towers à Abu Dhabi, aux Émirats arabes unis, a accueilli plus de 500 invités qui ont pu découvrir toutes les nouvelles innovations de LG Electronics qui seront déployées dans la région. Le LG Showcase, qui revient après le succès de l'année dernière, créera une plateforme commune pour découvrir les innovations uniques de LG Electronics axées sur le client et réaffirme la vision de l'en-

treprise qui consiste à mettre sur le marché des produits innovants qui améliorent l'expérience globale du client. L'événement s'articule autour du thème « Réinventer ensemble », qui exprime l'engagement et la passion de la marque à l'égard de ses clients et de leurs besoins.

**LG Showcase MEA : retour sur un événement à succès avec M. Il Hwan Lee !**

M. Il Hwan Lee, directeur général de LG MEA Region, a déclaré : « Nous avons connu un énorme succès lorsque nous avons organisé à nouveau l'événement LG Showcase MEA l'année dernière et nous sommes ravis de constater le

même succès pour l'événement d'aujourd'hui. C'est un grand plaisir de présenter nos dernières innovations et de donner à nos invités la chance de les découvrir de première main. Nous sommes heureux de constater l'amour et l'appréciation que suscite chaque produit et nous sommes impatients d'en présenter d'autres dans cette région ».

« Cet événement est une plateforme qui présente non seulement nos produits, mais qui réitère également notre engagement envers nos clients. Cet événement sert également de plateforme pour établir des contacts avec nos partenaires commerciaux et favoriser les relations, un autre élément

# Le Groupe Télécom Algérie dévoile sa stratégie pour la période 2024-2028

Le Groupe Télécom Algérie envisage de diversifier ses activités pour la période 2024-2028 en vue d'améliorer la qualité et la couverture de ses réseaux et investir dans de nouveaux marchés, a indiqué son P-dg, Khaled Zarat.

"Nous avons concentré nos efforts sur la voix et la Data, mais il est temps de diversifier nos activités. L'objectif est d'améliorer la qualité et la couverture des réseaux dans le pays, d'augmenter les capacités des réseaux de transport nationaux et internationaux, et de renforcer leur sécurité", a déclaré à l'APS M. Zarat, assurant que le Groupe prévoit "la construction d'infrastructures solides de centre de données (Data Centers) pour héberger les solutions de services de l'industrie numérique, tel que le Cloud, l'IPTV, la VoD et l'Internet des Objets (IoT), et en globalité le tout en tant que service (XaaS), en accord avec les orientations de la stratégie nationale de digitalisation, susceptible d'attirer davantage d'investissements".

Il envisage également d'explorer de nouvelles opportunités d'investissement sur le marché africain, précisant qu'avec "une population jeune et une demande croissante en matière de



TIC, le marché africain représente une opportunité stratégique pour le Groupe Télécom Algérie". M. Zarat a, en outre, mis en exergue le soutien du Groupe à l'innovation et à l'entrepreneuriat chez les jeunes talents algériens à travers des collaborations avec l'université et prévoit de créer d'autres incubateurs après celui lancé récemment à l'université des sciences et des technologies Houari-Boumediene (USTHB). Il a indiqué que le Groupe étudie aussi la possibilité d'investir dans les start-

ups pour soutenir le développement et la croissance des entreprises émergentes à la faveur du nouveau statut de l'auto-entrepreneur, lancée en début de l'année 2024.

## Soutenir l'investissement et la production locale

M.Zarat a indiqué, par ailleurs, que le Groupe "est engagé à soutenir l'investissement et la production en Algérie, contribuant ainsi à la réduction des coûts d'importation".

"De par nos investissements ces dernières années, nous contribuons à favoriser le développement du contenu local de données hébergées, tout en réalisant des exportations en la matière", a-t-il relevé. Il a, à cette occasion, mis en avant les résultats réalisés par le Groupe depuis sa création il y a plus de 5 ans, tout en se félicitant de l'impact économique à "court-terme" induit par les réalisations périodiques du Groupe et de la mise en service de deux systèmes de câbles sous-marin de très grande

capacité reliant l'Afrique à l'Europe. Ces deux systèmes ont pu ramener la capacité équipée des liaisons de transport internationales de 1.200 Gigabits par seconde (Gbit/s) à plus de 10.000 Gbit/s avec une augmentation du pic quotidien de consommation de la bande passante, allant de 780 Gbit/s à 3.360 Gbit/s entre 2019 et 2023 respectivement, a-t-il relevé.

Cette capacité a permis au client une consommation individuelle moyenne qui est passée de 500 Mégaoctet (Mo) en 2018 à 7 Gigaoctet (Go) de consommation mensuelle en 2023, et ce grâce au déploiement massif de la fibre optique (FTTx) et de la modernisation du réseau mobile 4G, a-t-il ajouté. Le Pdg du Groupe a annoncé, en outre, la mise en place d'offres internet très haut débit d'ici la fin de l'année 2024, pouvant aller jusqu'à 1 Gbit/s pour les particuliers (contre 2 Mbit/s en 2019), et des débits "nettement plus considérables et adaptés pour les professionnels à la faveur de la constante révision à la baisse des tarifs appliqués en soutenant ainsi la politique générale de digitalisation".

L'activité Internet et Téléphonie Mobile partage ce segment à hauteur de 43% avec deux opérateurs, avec une augmentation d'environ 28% de ses clients 3G/4G au 31 décembre 2023 par rapport à 2019.

"Suite au lancement du satellite national Alcomsat-1, notre activité satellitaire a connu un engouement massif des professionnels et actuellement, nous exploitons pleinement toutes les capacités qui nous ont été allouées par ce satellite", a-t-il expliqué.

D'autre part, M. Zarat a fait observer que le paiement électronique (paiement des factures et recharges) a connu un essor avec 31 millions de transactions à la fin 2023 contre seulement 3 millions de transactions en 2019.

## L'intelligence artificielle pour promouvoir la profession du chargé de communication institutionnelle

Les participants à un séminaire national, organisé lundi à Constantine sur les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises à l'heure des nouveaux médias, ont affirmé "la nécessité de promouvoir la profession du chargé de la communication institutionnelle par le développement de ses compétences dans l'utilisation de l'intelligence artificielle à l'heure de la concurrence sur le marché médiatique". Dans son allocution d'ouverture de cette rencontre sous le thème "les pratiques du chargé de la communication dans les entreprises audiovisuelles à l'heure des nouveaux médias.. applications de l'intelligence artificielle, réalités et perspectives" tenue à l'université Salah Boubnider (Constantine 3), la présidente du séminaire, Dr. Chérifa Djoudi spécialiste en communication, a indiqué que l'évolution des technologies de la communication a eu un impact visible sur l'information, son contenu et sa forme de présentation sur les plateformes numériques modifiant la réaction du public face au contenu informationnel. Ceci, a-t-il ajouté, requiert la formation des étudiants et des chargés de communication institutionnelle par le recours à l'intelligence artificielle dans l'élaboration de l'information destinée au public ciblé. Pr. Nasreddine Bouziane de la même université a relevé que le recours à l'intelligence artificielle dans le travail journalistique et médiatique est devenu un impératif à l'heure des technologies de l'internet 4G au regard de son impact positif en termes de gain de temps, de la qualité et de la précision. Il a également souligné la nécessité de définir des cadres légaux et déontologiques pour garantir un usage correct de cette technologie. Dr. Djamel Benzerouk de l'université de Skikda a considéré que l'usage accéléré de l'intelligence artificielle parvenant à simuler des tâches humaines impose d'en étendre les applications aux fonctions du chargé de communication institutionnelle et de définir le cadre déontologique pour cela. La rencontre a connu la participation d'enseignants de 24 universités qui ont présenté 60 interventions sur "la définition des cadres théoriques du chargé de communication", "le chargé de communication et les technologies de l'information" et "les aspects déontologiques et juridiques des tâches du chargé de communication à l'heure des technologies de l'information".

## L'Algérie va se lancer dans le montage des smartphones

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée ce dimanche 7 avril, l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie.

Après avoir écouté un exposé sur l'actualisation du parc des smartphones, « le président de la République a ordonné l'élaboration d'un cahier des charges pour le lancement de projets de montage et d'assemblage de téléphones portables en Algérie », lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres.

Il a en outre appelé à « l'encouragement de l'investissement dans le secteur des smartphones à travers l'intégration des jeunes compétences algériennes spécialisées, en vue de développer leurs expériences et de consolider leurs expertises, dans le cadre de partenariats aussi bien avec les opérateurs présents sur le marché national qu'avec les étrangers », selon la même source.

Lors de cette réunion, le président de la République a aussi écouté un exposé sur l'état d'avancement du programme de développement des énergies renouvelables, suite auquel il a souligné l'importance du développement de ces énergies « en tenant compte des mécanismes et moyens techniques pour réaliser une transition énergétique étudiée dans ses moindres détails qui tienne compte des intérêts supérieurs de l'Etat et des énergies disponibles actuellement », conclut le communiqué.



TIARET

## Campagne contre les fuites d'eau



*Une campagne de solidarité nationale a été lancée, jeudi, pour lutter contre les fuites du réseau d'eau potable à travers 10 communes de la wilaya de Tiaret, avec la participation d'équipes de maintenance relevant de 17 unités du pays, a annoncé l'inspecteur général au ministère de l'Hydraulique, Mohssen Gharib Dia.*

Lors de la cérémonie du lancement de cette campagne, en présence du wali de Tiaret, Ali Bouguerra, et du directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Rekik, l'inspecteur général au ministère de l'Hydraulique a indiqué que « cette opération permettra de récupérer une quantité de 1.900

mètres cubes par jour, soit l'équivalent de la production de deux puits profonds ».

Cette mesure vient en appui des efforts visant à fournir de grandes quantités à cette ville, laquelle connaît un déficit en matière d'approvisionnement depuis des mois, a-t-il déclaré. « Cette campagne intervient en application des décisions du ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors de sa visite dans la wilaya au mois de Ramadhan dernier, estimant que les fuites dans le réseau d'alimentation en eau potable représentent 30 à 40% des eaux perdues à travers le pays, ce qui nécessite une mobilisation pour les récupérer », a-t-il précisé.

De son côté, le directeur général de l'Algérienne des eaux (ADE), Mustapha Rekik, a souligné que « la récupération de ces quantités au profit de plusieurs villes, dont la wilaya déléguée de Ksar Chellala, permettra également de rétablir la pression au

sein du réseau et de doter les étages supérieurs des immeubles avec une grande aisance ». Il a fait observer que la campagne, qui devait s'achever le 9 mai prochain, se poursuivra jusqu'à ce que toutes les fuites soient éradiquées. Le wali, Ali Bouguerra, a ordonné, à l'issue de la présentation d'un rapport par le directeur de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) de veiller à la remise en l'état des routes après l'achèvement de l'opération. Les équipes techniques, au nombre de 35, mobilisées pour l'opération devraient traiter quelque 271 fuites, réparties sur 10 communes, ce qui permet de récupérer 2.900 mètres cubes par jour. Les efforts sont axés sur le renouvellement des canalisations et les vannes usées (érodées), ainsi que l'élimination des branchements illicites, selon les explications fournies par le directeur de wilaya de l'unité.

CONSTANTINE

## Lancement d'une session de formation sur la distillation des fleurs de bigaradier et de roses

Une session régionale de formation sur les techniques de distillation des fleurs de bigaradier et de roses a été lancée mardi à Constantine, à l'initiative de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), a-t-on appris de son directeur, Ali Raïs.

L'initiative, qui vise la sauvegarde et la préservation des métiers en voie de disparition, s'inscrit dans le cadre du programme des activités programmées par cet organisme à l'occasion du Mois du patrimoine (18 avril-18 mai de chaque année), a précisé, à l'APS, le même responsable.

Une quinzaine de jeunes artisans, acti-

vant notamment dans les wilayas de Constantine et de Sétif, prennent part à des cours pratiques et théoriques encadrés par un maître-artisan constantinois cumulant plus de 20 ans d'expérience dans la distillation de fleurs de bigaradier et de roses, et également enseignant à l'école de formation de la CAM de Constantine, a-t-il noté.

Des formations sur l'extraction des huiles essentielles d'autres plantes naturelles comme le romarin, la menthe et le thym ont été également dans le cadre de cette formation de trois (3) jours.

A l'issue de cette session de formation, des attestations de qualification

ont été délivrées par la CAM aux artisans concernés leur permettant de concrétiser des projets dans le cadre des dispositifs d'aide à l'emploi, a indiqué M. Raïs.

Pas moins de 72 jeunes de la wilaya de Constantine ont bénéficié ces dernières années de formations similaires, suite à l'organisation de trois sessions depuis 2018 jusqu'à 2023, a-t-on appris auprès de la CAM.

La distillation des fleurs de bigaradier et de roses est une tradition ancestrale à l'arrivée du printemps à Constantine et à la commune limitrophe de Hamma- Bouziane connue par ses vergers de bigaradier et rosiers.

MÉDÉA

## Une caravane de prévention contre les incendies

Une caravane d'information et de prévention contre les incendies de forêts et les feux de récoltes a été lancée, jeudi dernier, à partir de l'unité d'intervention principale de la Protection civile d'Aïn-Dheb (Médéa), dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif estival de prévention et de lutte contre les incendies.

La caravane a marqué une première halte au lac Dhaya, sur le mont de Tamesguida, nord de Médéa, une destination privilégiée des visiteurs durant l'été, en particulier pour les amateurs de barbecues qui peuvent être à l'origine de départ de feu involontaire. Le passage de cette caravane est mis à profit pour inciter les citoyens à faire preuve de plus de vigilance et de susciter en eux une prise de conscience sur les conséquences de telles pratiques sur la faune et la flore locales.

Une action de sensibilisation similaire a eu lieu également au niveau du chef-lieu de la commune de Tamesguida, ciblant, cette fois-ci, les exploitants agricoles et les éleveurs pour les impliquer dans ce travail de prévention, en les encourageant à renoncer à certaines pratiques agricoles, comme le débroussaillage par le feu, afin de réduire le risque de déclenchement d'incendie dans cette zone forestière au relief très accidenté.

Ce travail de proximité va se poursuivre sur plusieurs jours et touchera plusieurs communes rurales de la wilaya, notamment les communes entourées de zones forestières, telles qu'El-Aissaouia, El-Haoudine, Tablat, Ouled-Antar, Ouled-Hellal, Boghar, Bouaichoune et Ouled-Bouachera où des incendies sont recensés chaque saison estivale, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

Selon un décompte de la Conservation des forêts, 43 incendies de forêts ont été enregistrés durant l'été 2023 occasionnant la destruction de 633 hectares de plantations sylvicoles. En outre, 43 feux ont touché des plantations arboricoles provoquant la perte de 60 hectares de parcelles fruitières, en plus de la perte de 50 hectares de cultures de céréales suite à 203 feux de récolte dénombrés au cours de la même période.

TERRES RARES

# Résultats positifs de l'exploration du lithium à Tamanrasset et In Guezzam

Le ministère de l'Energie et des Mines a annoncé, jeudi dans un communiqué, que les résultats de l'exploration préliminaire du minerai de lithium dans les wilayas de Tamanrasset et In Guezzam étaient positifs, outre la disponibilité d'indices sur la présence de nombreuses ressources minérales et terres rares (telles que le wolfram, le tungstène, le nobélium, le tantale et autres).

Le ministère a précisé que les opérations d'exploration avaient été menées par des experts miniers affiliés au groupe chinois Ganfeng Lithium Group, ainsi que des cadres du ministère, du groupe industriel minier Sonarem, de l'Agence nationale des activités minières (Anam), de l'Office national de recherche géologique et minière (ORGM) et de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA). Les opérations d'exploration préliminaire ont été évoquées lors d'une réunion présidée, jeudi, par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, au siège du ministère, consacrée aux résultats importants de la recherche et de l'exploration du lithium dans les wilayas de Tamanrasset et d'In Guezzam, ainsi qu'à l'identification des principaux sites et indices de présence du lithium et d'autres ressources minérales rares, en s'appuyant sur les études et les relevés géologiques de la région, a ajouté la même source.



La réunion s'est déroulée en présence de cadres du ministère, ainsi que du P.-dg de Sonarem, du président de l'Anam, de la présidente du comité de direction de l'ASGA et du DG de l'ORGM.

"L'équipe de travail algéro-chinoise a présenté un exposé détaillé sur les résultats positifs de l'exploration préliminaire, qui ont permis de découvrir des indices de présence de plusieurs ressources minérales et de terres rares (Wolfram, tungstène, niobium, tantale et autres ...), à l'instar du minerai de lithium, dans le but de mettre en place un plan d'exploration et de développement à moyen et long termes, en tenant compte des aspects économiques, techniques et environnementaux", indique le ministère. Dans ce cadre, M. Arkab a mis en avant "l'importance de la recherche et de l'exploration des matériaux rares", précisant que leur production constitue l'un "des axes majeurs de la straté-

gie de développement du secteur minier".

Il a également souligné "son plein soutien" aux travaux et recherches de l'équipe algéro-chinoise en la matière, appelant à "poursuivre les efforts pour atteindre des stades avancés et élaborer un plan d'action clair sur la base d'études physico-chimiques de la surface et des échantillons, en vue de lancer et de concrétiser un projet concret d'exploration et de transformation du minerai de lithium".

Le ministre a affirmé que ce projet s'inscrivait dans le cadre de la valorisation des ressources minérales en Algérie, relevant la nécessité de "définir les mesures et les besoins nécessaires au projet et de relancer la coopération afin de transférer la technologie et l'expertise et d'assurer la formation".

Le ministère a rappelé, dans son communiqué, que le groupe chinois Ganfeng Lithium était leader dans

l'exploitation, la production et la transformation du lithium et des métaux, ainsi que dans la fabrication et le recyclage de batteries en Chine et dans le monde, relevant qu'il était de renommée mondiale et figurait sur la liste du "top 100" des meilleures entreprises dans ce domaine dans le classement annuel de Forbes pour 2023.

Le groupe a remporté, aussi, le prix de l'innovation en matière de protection de l'environnement pour l'année 2023, décerné par le "Wall Street Journal", selon la même source.

Le lithium est utilisé dans de nombreux domaines industriels et médicaux, étant un élément essentiel dans plusieurs industries civiles et militaires modernes, notamment dans la fabrication de voitures électriques via les batteries au lithium, a précisé le ministère ajoutant qu'il s'agissait également d'un composant essentiel dans l'industrie des téléphones, des appareils intelligents, des ordinateurs portables et des caméras numériques, mais aussi intégré dans de nombreuses technologies modernes qui visent à réduire les émissions de gaz dans le cadre de la transition mondiale vers l'économie verte et l'énergie propre.

## AIR ALGÉRIE

### Ouverture des réservations en ligne pour l'offre « Osra-Famille »

Air Algérie a annoncé, mercredi dernier dans un communiqué, l'ouverture des réservations en ligne pour l'offre «Osra-Famille», qui prévoit des réductions sur les tarifs des vols internationaux au profit des familles algériennes.

« En réponse à la demande croissante de nos chers clients et compte tenu du grand succès de l'offre Osra-Famille, Air Algérie annonce l'ouverture des réservations en ligne pour cette dernière à travers son site officiel et son application », lit-on dans le communiqué.

Cette démarche vise à « faciliter l'accès des familles algériennes à cette offre spéciale, conformément à la politique du Gouvernement en matière de numérisation et d'e-communication », précise le communiqué. Pour rappel, l'offre « Osra-Famille » permet de voyager en aller-retour avec au moins un membre de la famille à un prix exceptionnel pendant la prochaine saison estivale sur les vols d'Air Algérie opérant du 1er juin au 30 septembre 2024, sous réserve de l'achat des billets avant le 31 août prochain.

55<sup>e</sup> FIA

## Près de 300 entreprises inscrites via la plateforme numérique à ce jour

La 55e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA) ouvrira ses portes le 24 juin au Palais des expositions (Pins maritimes), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec la participation de plus de 300 exposants inscrits via la plateforme numérique, a indiqué, jeudi un communiqué de la Société algérienne des foires, filiale de la "Safex".

"Près de 300 exposants sur une surface d'exposition totale d'environ 25.000 m<sup>2</sup> (statistiques approximatives) représentant divers secteurs à l'instar de l'agroalimentaire, de l'industrie électrique et de l'électroménager, de la mécanique, des industries manufacturières, du secteur tertiaire, du bâtiment, des matériaux de

construction et de l'artisanat", se sont inscrits pour prendre part à cet événement qui durera jusqu'au 29 juin, avec la Turquie comme invité d'honneur.

L'Algérie sera représentée, lors de cette édition, par un nombre considérable d'exposants publics et privés, des secteurs de l'industrie chimique et pétrochimique, de l'agroalimentaire et des services, parallèlement à une participation internationale de pays habitués à participer à cette foire, à l'image de la Turquie invitée d'honneur pour la deuxième fois, la République arabe d'Egypte, l'Inde, la Russie, les Etats-Unis, l'Italie, le Cameroun, la Tunisie et le Portugal. Cette édition sera, également, marquée par le retour du Canada et de la

République tchèque, ajoute le communiqué. La société organisatrice a précisé que cette foire, qui met en valeur les capacités de production nationales et qui promeut l'investissement et les échanges dans tous les domaines, "est classée parmi les rendez-vous internationaux les plus importants, reflétant particulièrement le développement économique national et renforçant les échanges commerciaux et professionnels à travers la mise en place d'un environnement propice au partenariat et à l'investissement étranger direct".

Les inscriptions pour participer à la FIA sont toujours en cours via la plateforme numérique sur le lien : <https://registration.safex.dz/login>, conclut le communiqué.

AG DE L'ONU

# Il est grand temps de lever l'injustice infligée au peuple palestinien

*L'Algérie a affirmé devant l'Assemblée générale (AG) des Nations Unies qu'il était grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien, et ce, lors d'une réunion consacrée à l'examen de l'utilisation du veto par les États-Unis d'Amérique au Conseil de sécurité contre le projet de résolution présenté par l'Algérie qui recommandait l'admission de la Palestine en qualité de membre à part entière de l'ONU.*

Le diplomate de la Mission permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies, Ahmed Sahraoui, a souligné, lors de la séance de mercredi, que «le soutien de l'Algérie aux Palestiniens est un soutien naturel, dicté par le devoir de fraternité, son histoire et sa lutte amère contre l'occupation». Partant de ce principe, «il est somme toute logique que l'Algérie, qui a abrité la proclamation de l'Etat de Palestine par le défunt président palestinien, Yasser Arafat, le 15 novembre 1988, réclame aujourd'hui l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU et œuvre à sa concrétisation dans le cadre de son mandat au Conseil de sécurité», a-t-il expliqué.

«L'Algérie est pleinement convaincue que la Palestine a sa place au sein de notre organisation comme tout autre membre de notre Assemblée générale», a-t-il dit,

rappelant les propos du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à cette même tribune en septembre dernier, lorsqu'il avait affirmé qu'«il est grand temps que la Palestine devienne membre à part entière des Nations Unies (...) et nous ne ménagerons aucun effort jusqu'à la réalisation de cet objectif».

«Cette demande d'adhésion à l'ONU est l'expression du droit inaliénable des Palestiniens à l'autodétermination», a-t-il soutenu, faisant remarquer que la Palestine remplissait toutes les conditions pour devenir membre de plein droit. L'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU constitue un pas vers la réalisation de la paix juste et durable au Moyen-Orient, permettant de préserver l'Etat palestinien, reconnu par toutes les résolutions onusiennes et qui fait l'unanimité au sein de la communauté internationale, a ajouté M. Sahraoui.

«Aujourd'hui plus que jamais, l'Etat palestinien est menacé dans son existence face à une autorité occupante qui fait fi des décisions de la légalité internationale et nie les droits du peuple palestinien», a-t-il prévenu.

Il a, dans ce cadre, évoqué la colonisation et l'annexion des territoires palestiniens en Cisjordanie, qui ont atteint des niveaux sans précédent, le déplacement des habitants d'El-Qods et la profanation et la judaïsation de ses lieux saints, qui s'ajoutent à la situation indicible et insoutenable à Gaza, avec la menace d'une incursion de l'occupant à Rafah, qui serait lourde de conséquences pour la sécurité et la paix internationales.

«Que faut-il pour que la communauté internationale agisse sérieusement pour mettre fin à l'occupation et réaliser les revendications des Palestiniens, propriétaires légitimes de la terre», s'est interrogé le diplomate algérien, précisant qu'«il s'agit de l'unique solution durable aux crises au Moyen-Orient».

«La crédibilité de l'Organisation des Nations Unies et de l'ordre international est mise à l'épreuve au regard des viola-

tions flagrantes dont nous sommes témoins quotidiennement dans les territoires palestiniens occupés, alors que de plus en plus de voix dénoncent la politique de deux poids deux mesures et l'impunité persistante dont jouit l'occupation», a-t-il estimé, assurant que «notre mobilisation et l'admission de la Palestine de plein droit à l'ONU sont désormais une nécessité impérieuse pour protéger l'ordre international, qui risque de se déliter face à la tragédie de Gaza». «L'Algérie demeure convaincue que la création de l'Etat palestinien est une condition sine qua non pour la stabilité dans la région arabe, qui ne connaîtra pas de répit tant que l'occupation se poursuivra», a-t-il soutenu.

«A deux semaines du soixante-seizième anniversaire de la Nakba du peuple palestinien, nous disons qu'il est grand temps de lever l'injustice historique infligée au peuple palestinien dans les territoires occupés et la diaspora», a-t-il insisté, affirmant qu'«il est temps que l'Etat de Palestine devienne un membre souverain des Nations Unies». A noter que la réunion de l'Assemblée générale s'est tenue en vertu de la procédure adoptée en avril 2022, selon laquelle cet organe onusien convoque une séance dans les dix (10) jours ouvrables suivant l'exercice du droit de veto par un ou plusieurs membres permanents du Conseil de sécurité, afin de tenir un débat sur la situation au sujet de laquelle le veto a été opposé. Le Conseil de sécurité avait échoué, le 18 avril dernier, à adopter le projet de résolution présenté par l'Algérie au nom du groupe arabe, qui recommandait à l'Assemblée générale des Nations Unies de permettre à l'Etat de Palestine d'obtenir sa pleine adhésion à l'organisation onusienne, après le veto américain. Douze membres avaient voté en faveur du projet de résolution, tandis que deux pays (Royaume-Uni et Suisse) se sont abstenus et les Etats-Unis d'Amérique ont utilisé le veto.

R. I. / Agences

AUSTRALIE

## Manifestation pro-palestinienne dans une université de Sydney

«Des centaines de manifestants pro-palestiniens, des étudiants pour la plupart, ont organisé hier vendredi une nouvelle manifestation dans une université de Sydney, en Australie, dans la foulée d'un vaste mouvement de protestation dans les campus américains contre l'agression sioniste génocidaire à Gaza», rapporte l'APS.

Les militants pro-palestiniens campent depuis 10 jours sur une pelouse face au tentaculaire bâtiment gothique de l'université de Sydney. Les dizaines de tentes décorées de bannières et de drapeaux palestiniens sont devenus un point de rendez-vous pour les centaines de protestataires – étudiants ou non – qui s'opposent

à l'agression sioniste contre Gaza, déclenchée il y a près de sept mois.

Deaglan Godwin, 24 ans, est étudiant en arts et en sciences et l'un des organisateurs du camp. Selon lui, les manifestations aux Etats-Unis sont à la fois «une inspiration». La mobilisation à l'université Columbia de New York, les scènes de répression policière et les arrestations en masse «nous ont inspirés pour créer notre propre camp», explique-t-il.

Comme leurs homologues américains, les protestataires australiens veulent que l'université de Sydney coupe ses liens avec les institutions de l'entité sioniste.

Depuis deux semaines, une vague de manifestations contre l'agression génocidaire sioniste en cours contre la bande de Gaza en Palestine occupée déferle sur les campus américains où la police est intervenue à plusieurs reprises pour déloger les étudiants. Ce mouvement de solidarité avec la Palestine a même atteint plusieurs universités de pays européens, et du Canada. «Le bilan de l'agression génocidaire sioniste, déclenchée le 7 octobre 2023, contre la bande de Gaza a atteint jusque-là 34.596 martyrs et 77.816 blessés», selon les autorités palestiniennes de la Santé.

R. I. / Agences

GHAZA

## L'entité sioniste transforme les écoles en bases militaires

L'Observatoire Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (Euro-Med Monitor), a déclaré que l'entité sioniste a militarisé des biens civils, notamment des écoles et des établissements d'enseignement, dans le cadre de sa guerre génocidaire contre Gaza qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023.

Dans un communiqué publié mercredi sur son site, l'observatoire a souligné que l'armée sioniste «a transformé un certain nombre d'écoles en bases militaires, lieux de rassemblement de ses forces et de ses véhicules, centres de détention et d'interrogatoire et installations de torture. Cela constitue une violation du droit international humanitaire, qui a été établi pour protéger les biens civils du danger des opérations militaires». Lors de son invasion de la majeure partie de la bande de Gaza, l'armée sioniste «a converti un certain nombre d'écoles en bases militaires et en centres de détention. L'un de ces établissements était l'école préparatoire Salah al-Din, dans la ville de Gaza, qui a servi en février de centre de détention et d'interrogatoire pour des centaines d'habitants», a révélé l'ONG. Dans son génocide contre les Palestiniens dans la bande de Gaza, en cours depuis le 7 octobre 2023, l'entité sioniste «a détruit ou partiellement détruit 80 % des écoles de la bande», selon l'organisation.

L'Observatoire Euro-Méditerranéen pour les Droits de l'Homme (Euro-Med Monitor), a ajouté que même les écoles gérées par l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), qui ont servi d'abris à des centaines de milliers de civils déplacés de force, ont été la cible «d'intenses» attaques sionistes, dont certaines «se sont produites de manière répétée et continue».

AGRESSION SIONISTE  
À GHAZA

**Le bilan s'élève à 34.622 martyrs et 77.867 blessés**

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Gaza s'est alourdi à 34.622 martyrs et 77.867 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier vendredi les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Gaza, faisant 26 martyrs et 51 blessés. Un précédent bilan a fait état de 34.596 martyrs et 77.816 blessés, les autorités palestiniennes de la Santé ont également indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchent les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.

MONDIAL-2026 (QUALIFICATIONS/ GR.G)

# Algérie-Guinée fixé au jeudi 6 juin au stade Nelson-Mandela de Baraki

Le match entre l'équipe nationale de football et son homologue guinéenne, comptant pour la 3e journée (Gr. G) des qualifications de la Coupe du monde 2026, se jouera le jeudi 6 juin prochain au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi dans un communiqué.

La sélection nationale se déplacera ensuite pour affronter l'Ouganda à l'occasion de la 4e journée des qualifications. Le lieu et le stade de cette rencontre seront désignés ultérieurement. La Fédération ougandaise (FUFA) aspire à jouer à domicile au stade national de Mandela à Kampala, qui n'a toujours pas reçu l'homologation de la Confédération africaine (CAF). Ce sera les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024 : face à la



Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique

(2-0). Les Verts occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point.

Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

CONFRONTATIONS MCA-CSC

## Levée d'interdiction de déplacement des supporters

La décision prise par la Ligue de football professionnel (LFP) en octobre 2018 d'interdire le déplacement des supporters du MC Alger et du CS Constantine dans les confrontations opposant les deux équipes a été levée ce jeudi en marge de la réunion tenue entre le président de la Fédération algérienne de foot-

ball (FAF), Walid Sadi, et les présidents des clubs de l'élite. « Lors de cette réunion, il a été convenu de la levée d'interdiction du déplacement des supporters constantinois et algérois pour les matchs entre les deux clubs. Le président de la FAF a profité de la présence du président du Conseil d'administration du CSC,

Abdelghani Gourari, et celui du MCA, Mohamed Hakim Hadj Redjem, pour ouvrir ce dossier et opter pour la réconciliation entre les familles des deux clubs », a indiqué le CSC dans un communiqué. Et d'enchaîner : « Désormais, les supporters des deux équipes pourront effectuer le déplacement dans un cadre de fair-

play et assister à tous les matchs, que ce soit ceux organisés à Constantine ou ceux programmés à Alger à partir de la saison prochaine. » La demi-finale de la Coupe d'Algérie 2023-2024 ayant opposé le MCA et le CSC (2-1, a.p.), s'est jouée le 23 mars dernier au stade Miloud-Hadefi d'Oran à huis clos.

L'interdiction du déplacement des supporters du MCA et du CSC avait été prise le 13 octobre 2018 par la LFP, suite aux incidents enregistrés lors de la demi-finale de la Coupe d'Algérie 2017-2018 entre le MC Alger et la JS Kabylie (0-0, la JSK aux t.a.b : 5-4), disputée au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine.

SPORT AUTOMOBILE/RALLYE "RAID DISCOVERY ALGERIA"

## 35 motards étrangers et un bon nombre d'Algériens attendus à la 3e édition

35 motards étrangers représentant 9 pays, en plus d'un bon nombre d'Algériens, sont attendus à la 3e édition du Rallye "Raid Discovery Algeria", prévu du 6 au 11 mai dans la belle région de l'Est algérien, avec comme objectif de sensibiliser les citoyens contre les accidents de la circulation et promouvoir le tourisme. Lors de cet événement, organisé sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et la Fédération algérienne des sports mécaniques (FASM), en partenariat

avec la délégation nationale de la sécurité routière (DNSR), les participants vont parcourir 1.100 km en sillonnant quatre wilayas du pays : Boumerdès, Béjaïa, Jijel et Sétif, avant de rallier Alger. "35 motards représentant l'Inde, l'Arabie saoudite, le Bahreïn, la Jordanie, la Palestine, la Libye, la Tunisie, le Portugal et la France ont confirmé leur participation. Ce rendez-vous connaît une progression d'une édition à l'autre, à travers lequel nous voulons lancer un message d'information et de sensibilisation concernant la sécurité routière pour l'ensemble de la population à tra-

vers les wilayas que nous allons visiter. L'autre objectif est de promouvoir les lieux touristiques inscrits au programme de ce rallye et la diversité culturelle que regorge notre pays", a indiqué le président du club organisateur de ce rallye Abdelghafour Khati, lors d'une conférence de presse tenue jeudi à Alger. Cette nouvelle édition offre aux passionnés des sports mécaniques une nouvelle opportunité unique de découvrir des horizons différents à chaque édition, faisant ainsi découvrir l'Algérie par région, en plus d'assister à "la semaine de la moto" aux Sablettes (Husseïn-Dey), qui va

représenter, selon les organisateurs, "le plus grand rassemblement des motards en Afrique du Nord". Des animations sont au programme durant les journées du 9, 10, et 11 mai sur le parking du "Caroubier", donnant la voix à des courses dédiées aux juniors, aux utilisatrices féminines et une course super-motard de section professionnelle. La précédente édition tenue en 2023 avait attiré 34.000 visiteurs, dont 40% représentants des familles, et la participation de 1.200 motards dans la caravane de Sidi Fredj aux Sablettes, avec la présence de quatre pays.

**COLUMBO**  
**MEURTRE À L'ANCIENNE**


20h15

TMC

Ruth Lytton, son frère Edward et leur soeur Phyllis dirigent un musée dédié à l'art médiéval qui fait la fierté de Ruth. Mais Edward souhaiterait se débarrasser de ce poste de dépense. voudrait le fermer. Une nuit, les cadavres d'Edward et d'un gardien sont découverts dans une salle. Le gardien, récemment embauché, aurait tenté de commettre un cambriolage et les deux hommes se seraient mutuellement tirés dessus. Plusieurs détails intriguent pendant le célèbre lieutenant chargé de l'enquête. Un Columbo première époque, avec une histoire particulièrement complexe. L'intrigue rebondit sans cesse.

**CHRONIQUES CRIMINELLES**


20h05

TFX

Le 2 décembre 2014, en Martinique, Francette Pierre-Émile, une enseignante dont la vie semblait sans histoire, disparaît durant l'heure du déjeuner. Sa famille et tous ses proches donnent l'alerte et les recherches commencent très vite. Celles-ci révèlent que la dernière personne à avoir vu Francette est son ex-gendre, Philippe Ponsar, avec qui la disparue n'était pas en bons termes. Il devient donc rapidement le suspect numéro un. Les enquêteurs ne sont pas au bout de leurs surprises. Retour sur l'affaire avec de nombreux témoignages, dont ceux des collègues et des proches de la victime.

**PÉKIN EXPRESS**  
**SUR LES TRACES DU TIGRE D'OR : FINALE**


20h10

6

Les deux équipes finalistes s'affrontent à Hanoï, la capitale du Vietnam. Au cours de cette course unique composée de trois sprints intermédiaires, les candidats peuvent augmenter la somme de leur cagnotte grâce à la règle du « Time is money » : le vainqueur de chaque sprint déclenche un chronomètre et récupère de l'argent appartenant au duo adverse, au rythme de 10 euros par seconde d'avance. Une épreuve de karting, un casse-tête mathématique et un défi d'équilibre les attendent. L'équipe rejoignant Stéphane Rotenberg en premier remporte cette dix-huitième saison.

**CASSANDRE**  
**LES SENTIERS DE LA MORT**


20h10

3

Alors qu'il fait un tour en Montgolfière, un photographe aperçoit un corps dans une zone escarpée et inaccessible. Le trentenaire est probablement mort étranglé, mais aucune trace de lutte n'est visible. Autour de lui, l'herbe semble avoir séché prématurément. Cassandra et son équipe enquêtent. Ils découvrent qu'il s'agit de Xavier Delmont, membre d'une famille exerçant le triathlon depuis plusieurs générations. Le jeune homme est propriétaire d'une marque de matériel de sport de montagne, sponsor de l'AlpsMan, un triathlon extrême auquel il devait participer.

# LA SÉLECTION DE MIDI LIBRE


**NAACHTUN :**  
**LA CITÉ MAYA OUBLIÉE**


19h50

arte

Emmenée par des chercheurs du CNRS, une équipe de scientifiques explore la cité maya de Naachtun, découverte en 1922 dans le nord du Guatemala. Les experts tentent de reconstituer la vie de ses habitants en s'intéressant à leur relation avec la jungle environnante. Le documentaire s'intéresse aussi aux cités de Teotihuacán, Tikal, Calakmul, El Mirador, Copán, qui ont été tour à tour les rivales et les alliées de Naachtun. Riche en découvertes, cette expédition est passionnante à suivre. Les analyses de l'équipe d'experts, composée d'archéologues, d'un géographe, un archéobotaniste...

**ECHAPPÉES BELLES**  
**MADRID, LE TEMPS D'UN WEEK-END**


20h00

5

Troisième plus grande région d'Espagne, la Castilla-La Mancha regorge de trésors naturels et architecturaux : cathédrales et châteaux monumentaux, campagnes luxuriantes... Jérôme Pitorin emboîte le pas d'Olivier Bernoux, designer d'éventails, pour une balade dans le Parc du Retiro, véritable poumon vert de 120 hectares en pleine ville, avant de partir à la rencontre d'autres profils atypiques, sachant marier savoir-faire patrimonial et modernité. Au sommaire : Madrid, capitale des oiseaux / Le flamenco, l'âme espagnole / La passion du foot / Les jeunes choristes du monastère de San Lorenzo...

**LA MALÉDICTION**  
**DU PHARAON**


20h10

6ter

En Egypte, au début du XXe siècle, le professeur Sinclair, membre des Flammes de l'enfer, une secte, est à la recherche du dernier fragment de la tablette d'émeraude qui, selon la légende, donnerait à son propriétaire le pouvoir de contrôler le monde. Ses recherches l'amènent à penser que le précieux objet serait caché dans la tombe de Toutankhamon, dans la Vallée des rois. L'archéologue Danny Freemont, connu pour ses théories sur l'Atlantide et le « Livre égyptien des morts », tente de le devancer. Un téléfilm inégal, qui souffre d'un manque d'originalité. Mais l'aventure est au rendez-vous.

**PRINCE RODOLPHE :**  
**L'HÉRITIER DE SISSI**


20h05

Chérie 25

Le prince Rodolphe, fils de l'Empereur autrichien François-Joseph et de la souveraine Élisabeth de Wittelsbach, doit assumer son statut d'héritier en dirigeant l'Empire austro-hongrois. Mais le prince s'intéresse davantage à la politique qu'à l'armée, ce qui inquiète les dirigeants qui l'entourent. D'autre part, Rodolphe accorde peu d'importance au mariage. Il enchaîne les liaisons amoureuses et se perd dans les excès. Pour reprendre sa vie en main et assurer sa succession, le prince accepte d'épouser la princesse Stéphanie de Belgique. Elle va donner naissance à une petite fille peu de temps après...

Web : www.lemidi-dz.com

# MIDI

  
 Quotidien national d'information Libre

 Gérant : Reda Mehigueni  
 e-mail : direction@lemidi-dz.com

 La rédaction  
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

 Standard : 021.66.22.65  
 Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65  
 Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65  
 publicite@lemidi-dz.com  
 Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
 01, Avenue Pasteur, Alger  
 Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42  
 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77  
 Email : agence.regie@anep.com.dz  
 programmation.regie@anep.com.dz  
 agence.oran@anep.com.dz  
 agence.annaba@anep.com.dz  
 agence.ouargla@anep.com.dz  
 agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

 EURL Midi Libre  
 au capital social de 12.000.000 DA  
 Compte Bancaire :

SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1<sup>re</sup> - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	04:05
Dohr	12:45
Asr	16:31
Maghreb	19:38
Icha	21:12

L'UNION EUROPÉENNE DURCIT LES CONDITIONS

## VERS UN SÉJOUR ET PERMIS DE TRAVAIL UNIQUE

L'Union européenne vient d'approuver une décision d'instaurer un permis de séjour et de travail unique pour les étrangers. Le but de cette décision est d'attirer les travailleurs qualifiés dans l'espace Schengen. Et de lutter contre l'immigration illégale dans le cadre cette fois plus étendu à tous les pays.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Une telle décision était attendue depuis que les pays de l'U.E se sont concertés sur les moyens de stopper les flux migratoires clandestins mais en même temps de « donner droit au travail et séjour et pour remédier aux lacunes de la migration légale. »

Dans ce sillage, le communiqué publié à cet effet indique que « les ressortissants étrangers notamment les travailleurs



qualifiés auront la possibilité d'entamer la demande de ce permis unique depuis leur pays d'origine et depuis leur pays de résidence dans le cas d'un ressortissant résidant dans l'un des Etats Schengen. » Le communiqué précise que « les pays

membres de l'Union européenne ont 3 mois pour valider ou pas la demande du permis unique formulé par un ressortissant des pays tiers. »

Cette mesure permet selon l'U.E de passer par des procédures raccourcies pour l'obtention de ce permis. Les avantages résident dans la possibilité pour un ressortissant bénéficiant de ce titre de « changer d'employeur et de profiter d'une période de chômage limité. » Ainsi, la trousse du Parlement européen qui vient de voter cette loi, consiste à attirer uniquement les « travailleurs qualifiés » dans certains secteurs où les besoins se font sentir. Mais aucune précision n'a été apportée sur le nombre de ces travailleurs et si tous les étrangers sont concernés par cette décision. Cela ouvre également la voie à un durcissement des conditions de séjour des étrangers non-européens dans l'espace Schengen.

L'Union européenne a décidé de faire le forcing sur la politique migratoire en révisant tous les procédés sur le séjour, le travail et le regroupement familial des étrangers. Des pays comme la France, l'Italie, l'Espagne, la Hongrie et la Belgique ont été les premiers à revoir ces conditions d'entrée dans leurs territoires. Rappelons que la loi sur l'immigration en France a été votée en décembre 2023 sous les feux de la critique et ne concerne pas les algériens qui sont protégés par l'accord de 1968.

Cette loi plus « musclée » durcit l'obtention d'un titre de séjour et le droit de sol ainsi que le regroupement familial. Le délit est retenu pour tout séjour illégal ou avec un visa expiré. Dans ce cas là, l'expulsion de ce ressortissant est conduite automatiquement vers le pays d'origine.

F. A.

### ASPHYXIE AU MONOXYDE DE CARBONE

#### Huit morts durant le mois d'avril

Huit personnes sont mortes par asphyxie au monoxyde de carbone et 137 autres ont souffert de détresse respiratoire, au cours du mois d'avril au niveau national. Le chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile, Youcef Abdat, a précisé qu'« au cours du mois d'avril dernier, huit personnes sont décédées par asphyxie au monoxyde de carbone à l'échelle nationale, et 137 autres ont été victimes d'asphyxie, et ont été secourues et transférées vers les hôpitaux. » Il a ajouté que ses services sont intervenus les 1<sup>er</sup> et 2 mai pour prodiguer les premiers soins à 12 personnes souffrant d'asphyxie, à la suite de l'inhalation de monoxyde de carbone, émis par les appareils de chauffage et les chauffe-eau à l'intérieur de leurs maisons dans plusieurs wilayas du pays.

### ACCIDENT DE LA ROUTE À TIARET

#### Trois morts et six blessés

Dans la wilaya de Tiaret, trois personnes ont été tuées avant-hier, dans un accident de la route survenu sur la route nationale n°14, dans la commune de Sebaïne, daïra de Mahdia, wilaya Tiaret. Selon la Protection Civile, ses unités sont intervenues à 16h38, dans une collision entre deux voitures de tourisme sur la route Nationale n°14. L'accident a entraîné la mort de 3 personnes et des blessures à 6 autres.

### ENTMV

#### CHANGEMENT DANS LE PROGRAMME DES TRAVERSÉES

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs, Algérie Ferries, a annoncé avant-hier qu'une modification a été apportée à son programme de traversées. Selon le communiqué qu'elle a rendu public, Algérie Ferries a indiqué que « la modification se fera comme suit : La traversée Marseille-Alger est programmée le 9 mai à 17h00 au lieu de Marseille-Bejaia. » La traversée Alger-Marseille est programmée pour le 11 mai à 12h00 au lieu de celle Bejaia-Marseille. Suite à ce désagrément, l'entreprise a présenté ses excuses aux voyageurs.

### SUCRE ET SEL DANS LES PRODUITS AGROALIMENTAIRES

#### APPEL À RÉDUIRE LEURS TAUX

Les participants au 1<sup>er</sup> congrès international sur la santé intégrative, ouvert avant-hier à Oran, ont mis l'accent sur la nécessité de réduire le taux de sucre et de sel dans les produits issus de l'industrie agroalimentaire commercialisés en Algérie. Dans une déclaration à la presse, en marge des travaux du congrès, le président de la Fédération algérienne des consommateurs, Zaki Hariz, a affirmé que le taux de sucre contenu dans les boissons gazeuses, les yaourts, les biscuits, les chocolats, entre autres, commercialisés sur le marché algérien, représente au moins 10% de plus par rapport à d'autres produits du même type.

Il a recommandé, dans ce cadre, d'« établir des règles techniques, qui fixent les normes des produits agroalimentaires, notamment par rapport à la teneur en sucre, en sel et en graisses ».

De son côté, le chef de service de prévention au niveau de la Direction locale de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Youcef Boukhari, qui a présidé la cérémonie d'ouverture de cette rencontre scientifique, a souligné l'importance de baisser le taux de sucre dans les produits

agroalimentaires, source d'obésité en milieu scolaire.

Une étude menée par la DSP d'Oran sur l'obésité en milieu scolaire a révélé que « 13 % des enfants entre 12 et 16 ans sont en surpoids et 9% âgés entre 8 ans et 15 ans sont obèses », a-t-il précisé, soulignant que cette étude a touché 30.000 enfants et que parmi les enfants obèses, selon l'étude 1% sont atteints de diabète du type 2. M. Boukhari pointe du doigt les produits agroalimentaires qui contiennent des taux élevés de sucre, appelant à sensibiliser les parents à bien choisir les aliments qu'ils donnent à leurs enfants et préconisant de trouver les moyens pour inciter les industriels de l'agroalimentaire à baisser le taux de sucre dans leurs aliments commercialisés.

Organisé par la Fédération algérienne des consommateurs, l'Association Forem pour la promotion de la santé et des associations pour la promotion de la santé de la communauté algérienne en France et en Belgique, cette rencontre a abordé plusieurs thématiques en rapport avec la bonne santé, comme l'alimentation saine et équilibrée, l'agriculture biologique.

### ILS ORGANISAIENT DES VOYAGES D'ÉMIGRATION CLANDESTINE

#### Trois passeurs arrêtés à Mostaganem

Les services de Sûreté de daïra de Sidi Lakhdar, dans la wilaya de Mostaganem, ont arrêté trois personnes, âgées de 24 à 26 ans, qui organisaient des voyages d'émigration clandestine par voie maritime. L'affaire a eu lieu après la réception d'une plainte de l'une des victimes concernant son exposition à une fraude et au vol d'une somme d'argent d'un montant de 30 millions de centimes, après lui avoir garanti de la transporter jusqu'à l'autre rive de la mer Méditerranée, depuis l'une des plages de Mostaganem. Les investigations ouvertes par les membres de la sûreté de daïra de Sidi Lakhdar, ont permis d'identifier le principal suspect et ses deux complices et de les interpellés. Après perquisition de son domicile, une somme d'argent en devises (euros), un gilet de sauvetage et des jumelles ont été trouvés. Un fusil de chasse sans permis et une quantité de munitions ont également été saisis.